



Montréal, le 25 janvier 2005

Par télécopieur : (514) 821-6300

Digisoft

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame, Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception des copies des lettres que vous transmettiez le 17 janvier dernier à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Brossard, le 17.01.2005

Madame Fatima Houde-Pepin, députée de La Pinière
→ Fax: 450-678-1758

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame, Monsieur,

En tant que *citoyenne*, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que *citoyenne*, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

Marlene Moreau

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2

→ Fax.: (514) 864-1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
6734, boul. Monk
Montréal, Qc, H4E 3J1

→ Fax.: 514-362-0660

Courriel: cacq@consommateur.qc.ca

Brossard, le 17-01-2005

Madame Fatima-Houda, Pepin députée de La Pinière
→ Fax: 450-678-1758

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec


Madame, Monsieur,

En tant que *citoyen*, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que *citoyen*, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,


Sylvain Brossard

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie

800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2

→ Fax : (514) 864-1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

6734, boul. Monk
Montréal, Qc, H4E 3J1

→ Fax: 514-362-0660

Courriel: cacq@consommateur.qc.ca

Brossard, le

Madame Fatima-Houda Pepin, députée de La Pinière

→ Fax: 450-678-1758

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

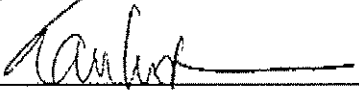
Madame, Monsieur,

En tant que *citoyenne*, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que *citoyenne*, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,



c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie

800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2

→ Fax.: (514) 864-1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

6734, boul. Monk
Montréal, Qc, H4E 3J1

→ Fax.: 514-362-0660

Courriel: cacq@consommateur.qc.ca

Brossard, le

Madame Fatima Houda Pepin, députée de La Pinière
→ Fax: 450-678-1758

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame, Monsieur

En tant que *citoyen*, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que *citoyen*, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,



c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie

800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2

→ Fax : (514) 864- 1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

6734, boul. Monk
Montréal, Qc, H4E 3J1

→ Fax.: 514-362-0660

Courriel: cacq@consommateur.qc.ca